



**15<sup>ème</sup> édition**  
**une édition sous le signe du changement !**  
**nouvelles dates, nouveaux lieux, nouvelle catégorie...**

En partenariat avec



**LE FESTIVAL**

**Compétition**

**27-28-29 septembre 2010**

Press Club de France

attention nouvelle adresse

8-12 rue Louis Armand - 75015 PARIS

1996 : création du festival Fimbacte dans le monde de la construction pour valoriser le savoir-faire de ses acteurs

2010 : devenue une démarche, Fimbacte allie deux objectifs :

- un **lieu de réflexion** sur les enjeux des acteurs du cadre de vie
- un **espace de partenariat et de notoriété** pour les projets et réalisations de ces acteurs.

**Palmarès**

**4 octobre 2010**

à la Cité de l'Architecture

et du Patrimoine

75016 PARIS

**Pour sa 15<sup>ème</sup> édition, le festival, unique rendez-vous annuel de l'actualité du cadre de vie, présente projets et réalisations innovants et exemplaires.**

Plus de **300 entités** regroupant près de **850 professionnels** participent à cet événement : aménageurs, collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises générales, industriels, organisations professionnelles, établissements publics, maîtres d'œuvre...

**LA COMPETITION**

**3 secteurs de compétition**

Démarches de Communication

Productions audiovisuelles

Projets innovants

Véritable rencontre entre professionnels, l'espace compétition permet de confronter les expériences des uns aux interrogations des autres, à chacun d'enrichir sa réflexion et de partager une vision transversale des enjeux futurs.

**Le + :** les professionnels acquièrent une reconnaissance de leurs pairs et les partenaires intensifient leurs réseaux.

**17 catégories ouvertes**

**Ouverte à tous les professionnels traitant du cadre de vie**, la compétition accueille, en 3 secteurs, l'actualité de la filière sous forme de dossiers présentés devant un public et un jury de professionnels.

**Les Trophées Fimbacte**

**du cadre de vie**

3 Grands Prix

7 Prix Spéciaux

17 ROC d'OR

**LE PRIX SPECIAL INNOVATION PUBLIQUE**

Remis par ses partenaires associés prestigieux, reconnus pour leur expertise, les **Prix Spéciaux** valorisent une qualité emblématique de notre filière.

**Le lauréat 2009**

**VILLE D'ISSY LES MOULINEAUX**

*pour « ISSEO, pour la performance environnementale des bâtiments isséens »*

En partenariat avec Fimbacte depuis 2005, **L'Observatoire National de l'Innovation Publique TERRITORIA** récompense une innovation à l'initiative d'une collectivité territoriale en matière d'urbanisme ou d'aménagement urbain par un **Prix Spécial Innovation Publique**.

Les travaux présentés seront jugés sur leur qualité novatrice, leur capacité à être transposés à d'autres collectivités et la bonne utilisation des deniers publics.

**Objectif 2010**

1000 Festivaliers

100 Dossiers en compétition

27 Trophées

Les inscriptions en compétition sont ouvertes jusqu'au 25 juin 2010.

Le dossier d'inscription est disponible sur [www.fimbacte.com](http://www.fimbacte.com)

et sur simple demande au 01 40 92 15 39 ou [festival@fimbacte.com](mailto:festival@fimbacte.com)

**A propos de L'Observatoire National de l'innovation Publique Territoria**

L'Observatoire National de l'Innovation Publique TERRITORIA, présidée par Monsieur Alain Gournac, Sénateur des Yvelines, par délégation de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat, est la première banque nationale de données sur l'innovation dans les collectivités territoriales.

Observatoire de la vie publique locale depuis 1986, sa mission principale consiste à découvrir, à valoriser et à faire connaître les réalisations qui améliorent la qualité de gestion et de service des administrations locales. Plus de 4000 dossiers ont ainsi été étudiés par ses comités d'experts et plus de 400 innovations récompensées par les Jurys TERRITORIA.

Pour une collectivité territoriale, c'est l'opportunité de faire connaître les services qu'elle assure, les progrès réalisés et la concertation qu'elle a su mettre en œuvre. Depuis quatre ans, la compétition est également ouverte aux pouvoirs locaux européens.